N° 68
28 Mars 1918

Urbain GOHIER

LA VIEILLE-FRANCE

œuvre française.

« Soyez bons pour les Allemands » !!!
On découvre le Japon.
Ceux qui doivent gouverner.
Les faux passeports.
F.·. Decazes et la Chambre introuvable.

Tous les Jeudis
Le N° : 25 centimes
Un an : 10 fr.
Six mois : 6 fr.

5, rue du Pré-aux-Clercs
PARIS (VIIe)

Avant d'acheter vos journaux
assurez-vous que
la **VIEILLE-FRANCE**
est bien mise en vente par la marchande.

MANUEL DU CHANTAGE

L'Œuvre de Gustave Téry

dit LE BOURREAU DES FEMMES

— **Monsieur, Madame et... l'autre :** MARGOT CASQUE D'OR, 1 vol..... 3 50
(Ouvrage couronné par le Tribunal correctionnel).

— **Les dessous d'un Tutu**..... 0 25
(Ouvrage couronné par le Tribunal correctionnel).

— **Le scandale Langevin-Curie. — Les lettres d'amour !**..... 0 25

— **Le ministre de la guerre s'appelle Mme Br**..... 0 25

— LE PRÉSIDENT **et la Présidente**..... 0 25

— *Le forçat Manda demande la main* **de la femme de Saint-Nazaire :** le « camarade » Aristide refuse son consentement. 0 25

— *Les Lapins de Mme Fallières*..... 0 25

— **Morceaux choisis sur Mme Humbert**..... 0 25
(Ouvrage couronné par le Tribunal correctionnel).

— **Les Bons Apôtres**, ou les SUITES D'UN DIVORCE..... 1 »

— **La « dame » et son Monsieur**..... 0 25

— **Les Amantes du Christ. — La folie érotique. — L'attouchement divin. — Les nymphomanes du Cordicolisme.** 3 50

A la librairie de *l'Œuvre*, 25, rue Royale

« Soyez bons pour les Allemands »

« PAS DE REPRESAILLES ! »

Qu'est-ce que nous sommes allés faire chez les Chinois, *en compagnie des Allemands*, il y a dix-huit ans ?

Les Chinois n'avaient pas bombardé Paris, ni même Reims, Arras ou Nancy.

Les Chinois n'avaient ni Gothas, ni sous-marins, ni gaz asphyxiants.

Mais, comme les Boxers avaient tué quelques « protégés » des Occidentaux, et qu'ils avaient fait peur aux diplomates des Légations, nous avons exercé des représailles, *de terribles représailles,* **d'impitoyables représailles.**

C'était très bien, très français.

Contre les Allemands, c'est très mal. « **Ce n'est pas français !** » crie Judas, ayant acquis le droit de définir ce qui est et ce qui n'est pas français en se dérobant depuis 1.300 jours de guerre au service de la patrie.

Des représailles contre les Chinois !

Des représailles contre les Malgaches d'Ambiki !

Des représailles contre n'importe quelle tribu africaine qui a volé des poules dans un village.

Mais pas de représailles contre les Allemands !

L'argent des Allemands n'a pas d'odeur.

« **Soyez bons pour les Allemands** ! »...

N'est-il pas monstrueux, et les Français supporteront-ils, que cette propagande soit faite par les traîtres, devant les cadavres de nos frères, devant les ruines de nos cités ?

A RÉPANDRE

Nos deux petits tracts :

Pourquoi la Guerre aura duré quatre ans.

et

Le Grand Parti de la France : *les deux Blocs.*

Franco **2** fr. le cent, **15** f.. le mille.

L'argent des Parisiens

Le service des Enfants assistés vient de faire deux belles recettes, *fructus belli* :

Chap. 2, art. 3, nº 40. — Revenu des biens des pupilles tués à la guerre. 8.500 fr.

Art. 4, nº 1. — Biens des pupilles tués à la guerre ou décédés des conséquences de la guerre. 150.000 fr.

Cette aubaine autorise quelques libéralités :

1917. c. 235-39. — Petits cadeaux aux secrétaires du Préfet de la Seine, du Préfet de police, des Directeurs, à des huissiers et dames dactylographes, à M. le chauffeur de M. le Président du Conseil général, **9.570 fr.**

306. — Création d'un emploi d'inspecteur principal hors cadres au traitement de **15.000 fr.**

D'une part, le mois de nourrice des Enfants assistés de 1 jour à 2 ans est augmenté de **5 fr.**, dans toutes les catégories.

D'autre part, on octroie :

7.500 fr. à M. Iwill pour la décoration picturale de la salle des mariages de Joinville-le-Pont (c. 180).

2.350 fr. pour « primes d'encouragement » à onze artistes amis (c. 188).

29.700 fr. pour « acquisition d'œuvres d'art » ainsi désignées (c. 183) : *Chats*, *Femme à sa toilette*, *Un Chat*, *Vase*, *Rieuse*, *Danseuse*, *Surprise*, *Iocus* (?), *Une Gitane à Cordoue*, *Cormorans*, etc.

500 fr. pour avoir un médaillon en galvanoplastie, patiné vieil or, de feu Jacquemin, conseiller général, lequel médaillon sera offert à Mme Jacquemin.

5.000 fr. à M. Ricquier pour les matinées Ricquier.

26.400 fr. pour augmenter de 1.200 fr. l'indemnité des inspecteurs primaires de la Seine.

2.500 fr. pour augmenter la pension des veuves de conseillers municipaux.

14.600 fr. pour nouvelles gratifications à « divers employés » qui ont bien voulu s'employer. Quand ils s'appellent *Dupont*, on leur donne 500 fr. ; quand ils s'appellent *Lévy*, c'est 1 000 fr. (1917. c. 230-234).

Parce que $\frac{\text{Lévy}}{\text{Dupont}} = \frac{2}{1}$, en France.

Enfin, de nouveau **12.966 fr. 85** ajoutés aux

48.700 fr. précédemment signalés, pour *travaux de consolidation* à la prison de Saint-Lazare, *qui doit être démolie prochainement.*

C'est étonnant comme la prison pour femmes leur tient au cœur. Presque autant que le futur Conservatoire municipal...

Dis-nous, Venus, quel plaisir trouves-tu
A faire ainsi cascader leur vertu ?

C'est toujours nous qui payons !

Découverte du Japon

A plusieurs reprises, nous avons donné des renseignements sur l'essor industriel du Japon, sur sa prospérité financière, sur ses ambitions. La Censure a parfois enlevé la moitié des faits ; ce qu'elle a laissé renferme encore un avertissement.

Un député colonial vient de découvrir l'empire du Mikado. Et comme les journalistes intrus jouissent de tous les privilèges dans les journaux, celui-ci a pu révéler au public (*Echo de Paris*, 16-3-18) que le Japon dispose :

— d'un outillage de premier ordre, tout neuf, non encombré des machines vieillies qui alourdissent notre production ;

— d'une main-d'œuvre abondante, excellente, à très bon marché.

Ce qui lui promet un grand avantage dans les prochaines compétitions économiques.

L'auteur ajoute :

Il est *assez piquant* de voir les petits Japonais, que nous avions initiés il y a à peine trente ans aux constructions navales, construire actuellement des navires de grands tonnages, non seulement pour leur propres besoins, mais également pour les besoins de la France et de l'Angleterre.

Il trouve ce phénomène « assez piquant » le législateur ! « Piquant ! » Le dictionnaire explique : « Fin, plein d'agrément. »

Que les Japonais commencent à construire des bateaux pour l'Angleterre, et qu'ils fassent la police en Russie pour le compte des grands peuples de race blanche, c'est en vérité « plein d'agrément. »

NOTES BREVES

La Sociale-Lucullus en bas de soie.

L'*Eclair* (6.3.18) donne un portrait du citoyen Vandervelde, le Jaurès belge :

> Personne ne s'offusquait qu'il eût pour le servir, dans sa villa élégamment meublée à l'anglaise par les soins de Mme Lalla Vandervelde, des valets en bas de soie.

Une autre fois, le *Matin* nous révéla que ce camarade porte des bracelets d'or.

Voilà les farceurs qui prêchent la haine du « bourgeois », pendant que le pitoyable « bourgeois », réduit au quart de son revenu, n'ayant droit à aucun des secours que son argent fournit aux parasites de la démagogie, courbe l'échine et tremble.

Les bracelets d'or et les valets en bas de soie de Vandervelde, les automobiles de Thomas, duc de Roanne : « Idéal socialiste ».

Quand les gueux bourgeois se décideront-ils à faire le Grand Soir contre les repus et les Ventres-Dorés de la Sociale ?

« *Travail d'assassins* ».

Devant le cadavre d'une petite fille tuée par les bombes allemandes, M. Clemenceau s'écrie « Travail d'assassins ».

Aux assises de la Seine 18.3.18, comparaît une marâtre qui a *torturé longuement une petite fille de huit ans* : elle la frappait sans relâche, lui cognait la tête par terre, la ligottait « à la crapaudine » durant des heures, la bâillonnait pour étouffer ses gémissements, l'obligeait aux tâches les plus rudes, et la faisait mourir de faim.

Condamnation : 6 mois de prison *avec sursis*, c'est-à-dire, acquittement ; sympathique indulgence du jury et de la cour.

Par quelle tartuferie reprochons-nous aux Alle-

mands le massacre de nos enfants, si nous refusons de protéger l'enfance contre ses bourreaux *français ?*

On se rappelle que la grâce du satyre assassin Soleilland, imposée au président Fallières par le citoyen Jaurès et sa bande, provoqua une longue série de crimes abominables.

L'indulgence dont bénéficient les plus lâches criminels est un perpétuel encouragement au crime.

Quand nous disons aux Allemands ; « Vous expierez votre travail d'assassins ! » — ils ont beau jeu de nous montrer les verdicts du jury de la Seine, et de ricaner en nous disant : « *Avec sursis !* »

Une drôle d'incarnation.

Dans la *Bataille* du 15.3.18, un citoyen Levasseur, Quinze-Mille de la Sociale, dénonce comme « traîtres de l'intérieur » les bons Français qui « avaient par leurs écrits et leurs discours provoqué l'assassinat de l'homme qui incarnait la patrie républicaine. »

Il paraît que la « patrie républicaine » s'incarnait dans le citoyen Jaurès. Voir mon volume *La Sociale* et ma *Réponse aux socialistes du Kaiser !*

Quant aux « traîtres » qui ont flétri le citoyen Jaurès, pour les connaître, il suffit de prendre le *Journal Officiel* et d'y lire le compte-rendu des *séances de la Chambre* : en **décembre 1911**, notamment, le citoyen Jaurès fut hué, conspué, menacé, *par les quatre cinquièmes de l'Assemblée* comme un ennemi de la France, et réprouvé *par le ministre des affaires étrangères* — qui est le ministre des affaires étrangères encore aujourd'hui — comme « l'orateur de l'Allemagne ! »

Voilà ceux qui ont désigné le chef de la Kaiserliche Sozialdemokratie à la juste fureur des patriotes.

Les aventuriers.

La police vient d'expulser, en 1918, après trois ans et demi de guerre, M. le comte de la Tour Saint-Ygest.

Le noble personnage était simplement un rasta et un assassin, nommé Wladimiroff, condamé le 25.1.91, à vingt ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour, pour avoir tué une jeune veuve qui l'entretenait, insuffisamment à son gré.

Comment ce bandit pouvait-il porter un faux titre, un faux-nom, et mener dans le « camp retranché » de Nice une sompteuse existence ? Parce que la surveillance des étrangers ne fonctionne pas? Ou parce que les protecteurs de Goldsoll, Garfunkell, Vigo et consorts exercent toujours leur industrie ? Mystère. (*Journaux de Nice*, mars 1918).

Si le « comte de la Tour Saint-Ygest » n'était pas maintenant hors de France, nous ne nous hasarderions pas à le « diffamer » en dévoilant son casier judiciaire: *car la 5e Chambre aurait tôt fait* de nous infliger quinze mille francs d'amende pour protéger « son honneur et sa considération » !

Notre riz — pour les autres !

La presse américaine nous informe que le gouvernement de Porto-Rico a acheté à Saïgon, avec l'autorisation du gouvernement français, *sept millions de tonnes de riz* ; le gouvernement des Philippines a prêté, pour le transport, un bateau allemand confisqué ; Porto-Rico allait donc recevoir 7 millions et demi de tonnes de riz de première qualité, revenant à 4 cents et demi la livre (environ 0.25 centimes). En cours de route, le gouvernement de Porto-Rico a revendu la cargaison avec 500.000 dollars de bénéfice : ce qui prouve qu'il n'était pas aux prises avec la famine.

Donc, le gouvernement français laisse vendre par millions de tonnes le meilleur riz de Cochinchine aux étrangers, qui n'en ont pas besoin et qui le paient 0 fr. 40 à 0 fr. 50 le kilogr., alors que nous en manquons en France et que nous le payons 2 fr. 50 !

L'Américain qui m'envoie la coupure qualifie sévèrement notre sottise. Il ajoute (ce que j'aime mieux ne pas traduire) : « *Excuse this blunt letter, but children have to be spanked, if they are to grow men.* »

Nos amis et alliés s'habituent à nous regarder comme des enfants — des vieux enfants — qui ont besoin d'un précepteur sévère.

Une Ligue malvyste.

Au *Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme*, 15.1.10, discours de M. Corcos sur l'affaire Malvy (p. 14) :

On ne conclut pas l'affaire Malvy-Daudet par la cour d'assises qui pourra donner un acquittement *au diffamateur*. On la conclut dans sa conscience par un verdict souverain. Refaisons la loi sur la presse, oui, mais en attendant, clouons au pilori *le diffamateur !*

Ainsi pour la *Ligue des Droits de l'Homme*, plus connue sous le nom de *Ligue des Droits du Juif*, le jugement est déjà rendu. Cette faction se solidarise, dès avant le procès et quoi qu'il arrive, avec Malvy.

Au même *Bulletin* (p. 18 et suiv.), grande discussion pour la fondation d'un journal.

MM. Corcos et Westphal pensent qu'un journal rédigé par eux et par leurs affiliés Basch (de Budapest), Kahn et Gougenhein aurait un succès foudroyant.

Mais il y en a déjà vingt, des journaux peuplés de Basch, de Gougenheim et de Kahn !

Hier, ils étaient « le Tout Paris ! »

Les journaux ne sont pas tendres pour Rosenberg, le banquier-espion, pour Suzy Depsy, courtisane de théâtre, pour son ma...ri, le boxeur-bandagiste.

Aujourd'hui, oui. Mais la veille de la guerre, l'espion autrichien Rosenberg, Suzy Depsy, Tremblez et Bettelheim avaient leur place dans le Tout-Paris, nous éclaboussaient, tenaient le haut du pavé.

Huit jours avant leur arrestation, si le millionnaire Tremblez ou l'hétaïre Suzy Depsy s'étaient trouvés devant nous à la barre de la 5e Chambre, vous auriez vu de quels égards et de quelles galanteries la magistrature les auraient comblés, pendant que nous aurions été sabrés, nous les honnêtes Français, audacieux détracteurs des traîtres, des maitres-chanteurs et des prostituées !

A quand la révolte des honnêtes gens contre la canaille et ses protecteurs « gangrenés » ?

Un point d'interrogation.

Nous rappelions que M. Clemenceau, dans l'*Homme enchaîné* du 24.12.15, critiquant les marchés de fournitures et le pillage de la fortune publique, ajoutait des phrases pleines de sous-entendus :

Un soldat vient d'être condamné à un mois de prison pour avoir volé 5 francs. Il fait bon être de l'autre côté de la barricade. **N'est-ce pas, Monsieur Albert Thomas ?**

M. Albert Thomas était, avant l'épouvantable guerre, un très pauvre petit journaliste, socialiste à l'*Humanité*, boursicotier à l'*Information*.

Il est maintenant « duc de Roanne » et puissant capitaliste.

Que diable voulait dire M. Clemenceau ?

Si j'étais Procureur général, je me ferais un devoir de poser la question au président du conseil...

Mais soyez tranquille. Je ne serai jamais Procureur général.

Main-d'œuvre étrangère.

Dans les bars du faubourg Montmartre, on arrête cinq malfaiteurs, voleurs de métaux, marchands de cocaïne et de photos obscènes : Hansvas (*Belge*), Piaget (*Suisse*), Cassola (*Espagnol*), Formarol (*Italien*), Hamou Saboam (*Juif*), âgés de 20 à 25 ans. (15.2.18.)

Pendant ce temps-là, nos jeunes Français défendent la France. A qui sera-t-elle ?

Les organisateurs de la victoire.

Un constructeur *de Paris*, travaillant *pour la marine*, a besoin de pointes ; il les trouve *à Paris* même ; il lui faut seulement une autorisation revêtue de quelques visas pour prendre livraison.

Il l'obtient après **quatre-vingt-cinq jours** de démarches et de correspondance. (Documents parlementaires.)

C'est pourquoi la guerre dure.

Les femmes aux Bibliothèques !

Quand on exhorte les citoyens à ressusciter l'activité économique du pays, on s'engage à leur en fournir les moyens.

Si la Chambre de Commerce de Paris a créé une Bibliothèque, c'est apparemment parce qu'elle la croit utile, et même nécessaire.

Or la Bibliothèque de la Chambre de Commerce est fermée « faute de personnel ».

Les Américains ont découvert depuis assez longtemps que les femmes ont toutes les qualités requises pour faire d'excellentes bibliothécaires ; l'expérience a confirmé cette observation. La Chambre de Commerce de Paris — et bien d'autres institutions — ne pourraient-elles en faire leur profit ?

U. G.

Toujours des faux passeports

Le rédacteur en chef du *Pays*, M. Gaston Vidal, au cours d'une série d'articles sur le rôle du capitaine Ladoux, rappelait que la fille *dite* Madeleine de Beauregard, intime amie de Desouches et maîtresse du grand chef d'espionnage prince de Hohenlohe, avait été la cheville ouvrière de l'affaire Lenoir.

Elle allait voir Hohenlohe en Suisse presque tous les mois.

Or, *écrit M. Vidal,* les services responsables n'ont jamais délivré de passeports à son nom; et toutes les recherches faites à la Sûreté générale, à la Préfecture de police, aux Affaires étrangères, ont abouti à la mention « Inconnue ».

Cependant il est certain que Madeleine de Beauregard a effectué de nombreux voyages en Suisse, particulièrement entre février et septembre 1915.

Ses passeports, qui les lui a délivrés? et de quelle nature étaient-ils, pour que cette femme, dont le S.R. ne pouvait ignorer l'identité et les relations avec le Prince de Hohenlohe, *ait pu si librement traverser et retraverser une frontière spécialement surveillée*, sans être jamais inquiétée? (*Pays*, 19-3-1918.)

Si la Beauregard traversait et retraversait librement la frontière suisse avec des passeports *qu'aucune autorité ne lui avait délivrés*, c'est que les passeports étaient faux.

Par qui avaient-ils été fabriqués?

Par le commissaire spécial Bourgeois?

Ou par Joséphine Poutrel, de l'*Œuvre* ?

L'affaire Lenoir, l'affaire Guilbeaux, l'affaire du *Bonnet Rouge*, l'affaire du Chanoine Rozenberg, les trois quarts des affaires d'espionnage et de trahison, ramènent la question des faux passeports, et des passeports obtenus sous de faux noms, ou de fausses qualités.

S'imagine-t-on que le carnet de chèques d'Hennessy paralysera indéfiniment la justice dans l'affaire qui concerne sa bande et ses machinations défaitistes?

Ceux qui doivent gouverner

Comme nous allons être écrasés par les impôts d'Etat, les municipalités ne veulent pas rester en arrière : elles s'ingénient presque toutes à gonfler leurs budgets, à multiplier les dépenses pour avoir une raison d'aggraver les taxes.

Une exception notable est constatée : la ville de Rennes, depuis 1914, a maintenu ses finances dans le même équilibre, sans emprunt, sans recette nouvelle. Elle a même réalisé des économies, par exemple sur l'éclairage, sur les subventions théâtrales, sur les fantaisies somptuaires, et elle en amasse une réserve pour aider les soldats à se rétablir dans la vie civile, quand ils reviendront.

Dans cette cité singulière, le prix des denrées nécessaires n'a pas monté ; le pain, la viande, le charbon, même l'anthracite, le beurre ou les œufs coûtent la moitié de ce qu'on les paye à Paris. Un maire prévoyant, actif, énergique, a organisé les approvisionnements, réprimé les accaparements et la spéculation, résisté aux surenchères démagogiques.

Les résultats qu'il a obtenus, sans mesures d'exception, par l'usage de ses pouvoirs légaux, ont étonné les grands hommes parlementaires. Le spectacle d'un budget stationnaire depuis quatre ans, et d'une ville qui ne connaît ni les misères ni les fortunes scandaleuses engendrées ailleurs par la guerre, attire à Rennes les correspondants de journaux sensationnels.

La municipalité parisienne, qui emprunte les millions par centaines et qui s'efforce de dépasser les dilapidations de l'Etat, demeure confondue. La Ville-Lumière est ensevelie depuis quatre ans dans les ténèbres, encombrée par les ordures,

privée des commodités indispensables; mais son budget s'enfle démesurément parce que la sanglante catastrophe sert de prétexte à mille insanités, en même temps qu'elle paralyse le contrôle et la critique. L'argent public est livré en proie à tous les aigrefins de la politique, à tous les parasites et mendiants de la clientèle électorale, à tous les fonctionnaires cupides et sans scrupule. C'est une émulation générale dans le pillage et dans le gaspillage.

La question reste de savoir pourquoi ce qui est possible à Rennes ne serait pas possible ailleurs.

Quand on nous met en présence d'une dure nécessité, en nous disant : « C'est la guerre! » — nous nous inclinons; nous nous résignons patriotiquement ; nous vidons nos poches. Mais nous nous apercevons qu'on nous trompe et qu'on nous escroque, si la prétendue nécessité de guerre proclamée à Paris n'est pas admise à Rennes.

Toute la France est en guerre : les conséquences de la guerre doivent être les mêmes pour toute la France; quand une ville atténue considérablement ses épreuves par le fait d'une administration sage et probe, les épreuves qu'on supporte ailleurs ne résultent plus de la guerre, mais d'une administration maladroite ou malhonnête.

M. Deschanel, président de la Chambre, a écrit une lettre de félicitations au maire de Rennes. Les maires et les conseillers municipaux de toutes les villes qui ne connaissent pas le bonheur de Rennes se garderont probablement de féliciter leur collègue breton, parce qu'il a fait la preuve de leur incapacité.

La guerre couvre et continuera, même après la paix, de couvrir une infinité de fautes, une infinité de crimes contre la chose publique. La guerre répond à tout ; la guerre excuse tout, justifie tout. C'est trop commode.

La guerre devait être une occasion de découvrir et de mettre à leur vrai poste les hommes utiles, les bons citoyens ; elle ne devait pas être une occasion pour les sots et pour les malfaisants de nuire avec impunité. La guerre n'atténue pas les responsabilités ; elle les aggrave.

Dans les pays où les femmes ont déjà conquis leurs droits politiques, un certain nombre ont rempli les fonctions de maires avec succès : elles ont conçu l'administration municipale sur le même plan que l'administration de leur ménage : elles y ont montré les mêmes qualités, le même goût de l'ordre et de la propreté ; elles ont été élues généralement par des villes qui avaient enduré le régime des pots-de-vin et la souillure des pires corruptions.

A Paris, en 1918, après quarante mois d'angoisse, avec une situation financière effrayante, à quoi songent les édiles ? A créer un Conservatoire municipal de musique et de déclamation, pour « lancer » au théâtre et au music-hall les jeunes protégées de l'Hôtel-de-Ville.

Le ravitaillement, la préparation de l'après-guerre, les problèmes d'hygiène et de saine philantropie : fadaises ! D'abord un sérail. Pour entretenir le sérail, des impôts : « C'est la guerre ! »

Quand les femmes seront électrices, éligibles, élues, il est permis de douter qu'elles fassent renchérir le beurre, la viande et les loyers pour faciliter l'avancement des bayadères.

Cet état d'esprit des politiciens montre qu'ils sont incurables, que les événements les plus tragiques et les plus effroyables convulsions de l'humanité ne leur apprennent rien, pas même la dignité, pas même la pudeur. Ils forment dans la nation une caste à part, étrangère au commun des hommes.

Quand nous attendons de la guerre un change-

ment dans les mœurs publiques, dans le gouvernement de la cité, nous devons donc bien nous persuader que nous l'obtiendrons seulement avec des hommes nouveaux, d'une espèce nouvelle : avec des chefs du peuple qui soient *les meilleurs* véritablement, les plus sains de cœur et d'esprit, les plus capables dans l'action, mais d'abord les plus honnêtes dans le conseil. Le maire de Rennes appartient à la catégorie qui doit prévaloir demain, et les édiles parisiens à la catégorie qui doit disparaître.

C'est nous « qui SONT les princesses ! »

Le cri du cœur de la citoyenne Flocon, après la Révolution de Février 1848, condense la philosophie de toutes les Révolutions.

Le sac des Tuileries et des châteaux, des abbayes, des somptueuses demeures françaises, de 1789 à 1795, ou le sac des palais de Pétersbourg et de Moscou en 1917, ont eu pour but et pour effet de transférer dans le ghetto juif les richesses accumulées pendant des siècles par des peuples européens.

« *La France f... le camp chez Rothschild !* » s'exclama Clemenceau en visitant l'hôtel Biron, dépouillé de sa ferronnerie au profit des maisons Amschel.

Alphonse Karr nous contait l'autre jour comment les Intègres-Républicains de 1848 firent apporter dans leurs caves le contenu des caves du tyran détrôné (n° **67**).

Louis Tirel, contrôleur des équipages de Louis-Philippe, qui avait documenté cette étude, raconte aussi — dans une brochure publiée en 1850, sous les yeux des intéressés — comment les mêmes citoyens se pavanèrent en carrosses. Le personnel des écuries royales s'amusait à leur fournir des voitures et des

chevaux dont le nom fût en rapport avec leurs titres personnels.

Louis Blanc avait un colibri, attelé de *Ciron* et de *Grain-de-Mil*.

Le citoyen Ledru-Rollin se servait quotidiennement du coupé le *Volant*, attelé de *Néron* et de l'*Imposteur*, relayés à mi-journées par *Fripon* et *Cartouche*.

Le citoyen Ledru-Rollin avait encore dans ses remises un coupé bas, l'*Hébé* : un coupé de cérémonie, *le Prince*; un char-à-bancs de promenade, *le Royal* ; une calèche de ville, *la Marquise* ; un landau de ville et de campagne, le *Phénix*.

Le citoyen Marrast se contenta du coupé *le Ci-Devant*, attelé de *Pimpant* et de *Faquin*.

Le citoyen Garnier-Pagès, ancien courtier de savons à Marseille, se servit pendant 119 jours de *l'Omnibus*, attelé de *Marseillais* et de *Gascon*.

Le citoyen Flocon eut à sa disposition le coupé *le Paon*, attelé de *Chénard* et de l'*Intrigant*, et pour le service particulier de Madame, la calèche *Duchesse*, attelée de *Calypso* et de *Pomaré*. C'est dans la calèche *Duchesse* que la citoyenne Flocon dut prononcer son mot fameux.

Le citoyen Arago, naturellement, se servit du coupé *l'Etoile*, attelé de *l'Eclair* et de *Foudroyant*.

En résumé, d'après le contrôle officiel, il y eut 41 voitures et 112 chevaux affectés au service des purs — qui les restituèrent après quatre mois dans un état lamentable.

Pour les camarades de seconde zône, on vota des « *Pensions aux victimes de Février* et à leurs descendants », les victimes étant, non pas les pillés, mais les pillards.

Etonnant : les bandes de Lénine et de Trotsky n'ont pas encore songé à se voter des pensions héréditaires. Vite ! qu'on leur signale cet oubli !

***La Vieille France* veut être**

Un point de ralliement pour

les honnêtes gens courageux

En Israël

La tribu des Kohn

Le *Temps* du 25-9-1914 (p. 3, col. 6), annonçait :

M. Alexandre Kohn, administrateur de la sucrerie d'Epernay, a été attaché au Ministère de l'Intérieur pour la durée de la guerre.

Les journaux d'Epernay reproduisirent cette information, dont l'insertion dans le *Temps* était **payée**.

A la séance du 22-4-1915, sur une question du député Emile Constant, le ministre Malvy affirma que M. Alex. Kohn n'avait jamais été à son ministère.

Qui mentait ? Kohn ? ou Malvy ? et pourquoi ?

Ce Kohn est un Juif de Hongrie, *naturalisé* comme Basch.

Il avait pour associé son frère Bella Kohn, *non naturalisé*, membre de la Chambre de Commerce austro-hongroise de Paris.

Le *Petit Bleu* a révélé depuis qu'il existe un troisième frère, Elek Kohn, officier de réserve dans l'armée autrichienne ; que l'un des trois est marié à une Allemande de Mayence ; que la sucrerie Kohn à Epernay n'a souffert aucun dommage du fait des Allemands. Et le *Petit Bleu* demandait si Alexandre Kohn n'a pas obtenu du gouvernement français un contrat de fourniture de sucre à 100 francs la tonne *de plus* que ne demandaient ses concurrents français.

Pas de réponse, jusqu'ici.

Le fanatisme juif

Les Juifs sont les promoteurs de la Libre Pensée chez les *goyim*, surtout en France, parce que la destruction des traditions religieuses rentre dans l'ensemble des destructions nécessaires au triomphe d'Israël.

Mais ces prétendus « libres penseurs » sont les cagots les plus fanatiques dans leur propre religion ; j'en avais donné des exemples dans la *Terreur juive* ; Isaac Blümchen en a donné d'autres dans le *Droit de la Race supérieure* ; et nous avons publié ici, récemment, le texte de la terrible excommunication prononcée par

le Consistoire d'Alger contre Judas de Mimoun Saffar.

L'anathème est lancé fréquemment contre les Juifs qui manquent à leurs règles religieuses, par les mêmes rabbins que nous voyons déchaînés contre l'Eglise catholique.

Après Judas de Mimoun Saffar, le consistoire d'Alger vient d'excommunier selon la même formule:

— Aaron Sadoun, qui refusait *la dîme* aux rabbins;

— Mantout, boucher qui mélangeait sur son étal la viande *kasher* et la viande destinée aux chrétiens;

— Papirou, boucher qui vendait « la tranche grasse du bœuf », en violation du Talmud;

— Une Juive qui achetait de la viande chez un boucher chrétien.

La dîme! les excommunications! Voilà ce que la République « anticléricale » protège et consacre quand il s'agit de nos maîtres juifs.

Les Juifs, les Socialistes et la presse

On écrit, de Copenhague, au *Problème russe*:

Les maximalistes ont créé à Pétrograd le second quotidien « officiel » **en langue Juive.**

Ce journal, tiré à 80.000 exemplaires, est publié sur le papier volé dans les dépôts de *Novoie Vremia* et des autres journaux « bourgeois ».

Vous voyez comme c'est simple! Pour publier leurs journaux de trahison, les Juifs et les socialistes volent le papier des journaux « bourgeois », c'est-à-dire des journaux loyalement russes.

Double profit : papier gratuit et contradiction supprimée.

Vous le verrez en France.

Les métamorphoses

MM. Geschwindenhamer, à Orléans, demandent à troquer leur nom contre le nom de *Montigny*. (Public. lég. *Journal du Loiret*, 15-3-18).

Bien français, Montigny!

Aux abonnés. *Nos départs se font régulièrement le mercredi après-midi.* **Réclamez avec énergie** *si vous ne recevez pas votre exemplaire* **le jeudi.**

Les produits Nestlé

Rencontré l'autre jour un Suisse qui jetait feu et flammes contre la *Vieille-France*, à cause de ses « révélations » sur la Société Nestlé.

La *Vieille-France* n'a rien révélé du tout. Elle s'est contentée d'enregistrer que, le 4 mars 1918, le directeur de l'*Œuvre* déclarait **suisse** la maison Nestlé, et que précédemment, en 1915, en 1916, en 1917, l'*Œuvre* avait engagé les Français « qui ne sont pas des imbéciles » à méditer les prospectus de la Nestlé, ainsi reproduits :

Kondensierte Milch, Marke « Milchmædchen », ein deutsches Erzeùgniss

VITCHTIGE AUFKLÆRUNG!

(*Texte en allemand dans l'*Œuvre. *Traduction* :)

Il a été prétendu ces temps derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessus est une Société *anglaise*. La raison sociale, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise...

... Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaises, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise.

La *Anglo Swiss Condensed Milk Co*, aujourd'hui dénommée *Nestlé et Anglo Swiss cond. Milk Co*, est en réalité une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement *en Allemagne* (Bavière), où nous concentrons depuis des années du lait des Alpes *allemandes*, où nous employons des matières premières *allemandes*, et où nous payons des salaires à des ouvriers *allemands*. Notre société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, le commerce et l'industrie *allemands*, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits *allemands*...

... En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle *allemande*, qui a appris à connaître, etc.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), en septembre 1914.

Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co.

L'Œuvre disait et redisait : « *Il y a une question*

Nestlé... Que cette Société veuille écouler ses produits et *ravitailler, s'il lui plaît, nos ennemis*, c'est son droit. Mais le nôtre est de savoir où sont nos véritables amis, et de le dire *aux Français, pour qu'ils agissent en conséquence, — et se souviennent !* »

En 1918, l'Œuvre trouve qu'il n'y a plus de question *Nestlé*. Ni de question Muratti ; ni de question Xanthia...

Le public a compris.

Révolutions et sociétés secrètes

F.·. Decazes

et le complot maçonnique contre la « Chambre introuvable »

Par Jean DRAULT

La base du régime parlementaire, ce sont les élections. Or, les élections sont le produit d'une infâme cuisine où les marchandages voisinent avec la pression organisée. On achète les voix avec des faveurs ou de l'argent. On terrorise l'électeur qu'on ne peut acheter.

Deux seules fois, au XIXe siècle, des élections de députés se firent sans cuisinage de comités, en dehors du contrôle maçonnique, sous l'unique pression des événements. C'est en 1815 et en 1872.

A ces deux dates, le même peuple affamé d'ordre, au lendemain de catastrophes dont il avait pensé périr, eut conscience que son salut jaillirait du sol même de la France. Il élut des terriens : de vieux nobles provinciaux et des représentants d'ancienne bourgeoisie. Il chercha l'honorabilité, il crut à la tradition, il eut foi dans le passé de son pays. Il n'élut pas de politiciens de profession, ou du moins, ceux-ci furent en nombre infime.

Ces deux Chambres sont particulièrement calomniées dans l'Histoire officielle. Elles ont été combattues avec acharnement par la Franc-Maçonnerie, accusées d'obscurantisme et de vouloir rétablir la

féodalité. Elles n'ont pas su se défendre parce qu'elles n'étaient pas politiciennes; elles croyaient trop à la justice, pas assez aux journaux d'offensive et à la nécessité de posséder des équipes qui font le coup de poing et qu'on trouve toujours en y mettant le prix.

La première des ces Chambres avait été baptisée par Louis XVIII la « Chambre introuvable ». La seconde fut l'Assemblée nationale de 1872 qui, ne pouvant avoir tout de suite Henri V, nous a dotés d'une République provisoire... qui dure encore.

La vérité sur « La Chambre introuvable »

Nous parlerons de l'Assemblée nationale de 1872 plus tard. Nous n'avons à nous occuper aujourd'hui que de « la Chambre introuvable ». Elle entre dans notre programme parce qu'elle est liée à une phase de la vie politique du F.·. Decazes dont nous avons entrepris de conter l'aventure politique (v. nos 66 et 67), et que la courte existence et la dissolution de ce Parlement honnête sont le résultat d'un de ces complots maçonniques de la Restauration que nous voulons faire défiler un à un sous les yeux du lecteur.

Cette Chambre avait les défauts de ses qualités. Elle traduisait les vertus un peu étroites de la province, mais était dominée par un esprit de justice implacable qui consistait à sévir sans pitié contre tous ceux qui avaient mis la France à deux doigts de sa perte. N'en doutez point, les populations françaises pensaient ainsi.

« La Chambre introuvable » devait avoir contre elle les acquéreurs de biens nationaux, c'est à dire les voleurs et les nouveaux riches, inquiets de savoir si la Charte qui les absolvait, et qui avait été imposée à Louis XVIII par la F.·. M.·., serait respectée par ce Parlement assoiffé d'ordre et de probité. Elle devait avoir contre elle les gens qui avaient trahi les intérêts du pays aux Cent-Jours, et qui, contribuant à cette aventure maçonnique sans lendemain possible du Retour de l'Ile d'Elbe, avaient mené la France à Waterloo et à l'invasion. Elle devait enfin avoir contre elle les étrangers dont les armées occupaient la France jusqu'au paiement de l'indemnité, et avec lesquels les Francs-maçons

français s'allièrent sans vergogne, comme ils s'allient aujourd'hui avec les bolchewiks.

L'historien Nettement, s'inspirant de notes manuscrites du temps, et de la correspondance particulière de Villèle, a tracé de la Chambre introuvable une physionomie très juste et fort impartiale. Royaliste, il ne plaide point les circonstances atténuantes pour un Parlement qui n'en a pas besoin. Il revendique hautement le droit, pour la Chambre introuvable, d'avoir été ce qu'elle fut, en raison des événements qui provoquèrent sa naissance :

La Chambre de 1815, a-t-il écrit, arrivait sous le coup des deux sentiments qui dominaient parmi les populations dévouées à la monarchie : une passion très vive et une profonde défiance. Ces populations étaient animées d'une ardente colère contre les auteurs des Cent-Jours, et les calamités accumulées sur la France par le retour de l'Ile d'Elbe, les humiliations de la patrie vaincue, envahie et dépouillée, l'insolence et les excès de l étranger entraient pour beaucoup dans cette colère des populations. **L'opinion généralement répandue à cette époque, que le retour de l'Ile d'Elbe avait été précédé par une vaste conspiration dont les mailles enlaçaient la France entière, contribuait à rendre l'opinion royaliste inexorable. Toutes les défections lui apparaissaient comme convenues; toutes les trahisons comme prémeditées.** On attendait que ces défections et ces trahisons fussent exemplairement châtiées, d'abord pour satisfaire au sentiment de la conscience publique indignée, ensuite pour prévenir une récidive. Livrer aux tribunaux, **les chefs de la conspiration**, priver du droit d'électorat et, à plus forte raison, d'éligibilité, ceux qui avaient figuré dans la Chambre des Cent-Jours; établir des listes d indignité pour l'admission dans les emplois publics contre ceux qui avaient joué un rôle actif dans les derniers événements; éloigner de la France, par un bannissement temporaire, les personnes les plus compromises et dont on croyait la présence dangereuse; renouveler le personnel de l'administration ; obtenir la dissolution de la magistrature impériale et l'institution à nouveau de toutes les cours de justice; faire payer un impôt double ou même triple aux fonctionnaires du gouvernement impérial pendant les Cent-Jours, afin que la contribution de guerre exigée par l'étranger pesât plus lourdement sur ceux qui avaient provoqué la guerre; enfin, bannir à perpétuité les régicides qui, traités avec tant de mansuétude par Louis XVIII, à son premier retour, avaient prononcé le serment à l'acte additionnel qui bannissait

les Bourbons à perpétuité du territoire français, — tel était, à peu près, l'ensemble des idées agitées dans les provinces où l'on ne voyait que de loin les difficultés de la situation...

La Chambre de 1815 sortait d'un milieu où l'on était non seulement vivement irrité, mais plein de défiance. On ne pouvait oublier de sitôt la manière dont le gouvernement royal avait été renversé, et on attribuait la facilité et la rapidité de ce renversement à l'incapacité, à la faiblesse et **à l'incurie d'une partie des agents du gouvernement, qui avaient autant concouru à sa chute que la perversité et la félonie des autres.** On pensait donc qu'il était aussi urgent de pourvoir à ce que la royauté fût bien servie que de veiller à ce qu'elle ne fût ni trahie ni vendue. L'administration était suspecte à cause du grand nombre de ses membres compromis dans les Cent-Jours. **On croyait qu'il fallait veiller, en dehors d'elle, à côté d'elle, et même sur elle.** L'entrée de Fouché dans les conseils du roi, le choix qu'il avait fait, pour administrer plusieurs départements, comme préfets et pour présider les collèges électoraux, d'hommes compromis dans les Cent-Jours, avaient donné une nouvelle intensité à ce sentiment de défiance que les nouveaux députés avaient respiré dans leurs départements. Cette défiance était d'autant plus grande qu'on ignorait, hors de Paris, le concours de circonstances qui, forçant la main à Louis XVIII l'avaient, pour ainsi dire, contraint à subir l'introduction de Fouché dans son conseil.

La psychologie de la Chambre introuvable, reflet exact de l'immense majorité des Français en 1815, est ici exposée de main de maître et sans passion.

De telles tendances affolèrent ceux qui se sentaient coupables ou tout au moins accusés. Les historiens maçonniques ont jeté feu et flamme contre cet « obscurantisme » et ce « retour à l'Inquisition ». Bien des royalistes eux-mêmes ont trouvé que la Chambre introuvable allait un peu fort, comme on dirait aujourd'hui. Louis XVIII, qui l'avait baptisée, ne l'estimait-il pas lui-même plus royaliste que le roi? Homme de négociations et de compromissions, par besoin de tranquillité politique, il se sentait débordé par tant de colères absolument justifiées.

L'instinct de la foule française

La Chambre introuvable, comme le pays, voyait très juste. J'ai souligné les passages de Nettement qui traduisent si clairement l'instinct de la foule française.

Le complot maçonnique de l'Ile d'Elbe avait existé ; nous l'avons démontré. Une vaste conspiration enlaçait encore la France. La province, moins intoxiquée que Paris, le sentait. La trahison maçonnique organisée rôdait. On flairait l'œuvre maçonnique sans connaître la maçonnerie. C'est l'intérêt de la France elle-même et non pas positivement celui de la dynastie bourbonienne, que ce peuple et cette Chambre défendaient, lorsqu'ils demandaient des peines contre les magistrats et les fonctionnaires impériaux, car ils accusaient avec non moins de véhémence une partie des agents du gouvernement royal. Dans ces serviteurs de l'Empire, dans ces agents royalistes qui avaient d'ailleurs si souvent tourné casaque, la foule française flairait les coquins des Sociétés secrètes internationales. Elle voulait « veiller en dehors de la Monarchie, veiller à côté d'elle, veiller même sur elle ». Donc, elle devinait, comme on soupçonne le ver au milieu du fruit, un ennemi indéfinissable, cauteleux, visqueux, au sein de la monarchie dont elle attendait le salut.

Cet ennemi, c'était le franc-maçon, encore bien caché, enveloppé de formules étranges, déguisé, reptilien, dont ils ne connaissaient ni le nom ni le défaut de la cuirasse.

Ne bondissez pas parce que ces vieux nobles et cette antique bourgeoisie des provinces demandaient que ceux qui avaient conduit le pays à Waterloo et amené l'invasion payassent triple impôt. On consulterait aujourd'hui la France sur une pénalité à appliquer à ceux des députés qui, à la veille de la guerre, votèrent pour la loi de deux ans, combattirent les crédits pour l'artillerie lourde, et arrachèrent à Viviani le fameux retrait de nos troupes à dix kilomètres de la frontière, que le pays, transformé en Haute-Cour de justice populaire, prononcerait de terribles condamnations et poserait très certainement la question subsidiaire au sujet des agissements du Grand-Orient et des Rothschild pendant la présente guerre.

Et puisque la Révolution maximaliste de Russie copie si servilement et si rapidement les phases de notre grande Révolution maçonnique, vous n'attendrez pas longtemps, là-bas, l'élection d'une Chambre introuvable que le pays russe chargera de châ-

tier les Bolchewiki par le bannissement et la pendaison.

Et la France d'aujourd'hui y applaudira des deux mains, regrettant seulement que les potences ne puissent pas servir à quelques-uns des correspondants maximalistes qu'elle héberge.

Et la terreur blanche ? me dira-t-on, l'absolvez-vous aussi ?

Il ne s'agit pas de l'absoudre, mais de la constater. Elle témoigne de l'état d'esprit de la majorité française qui élut la Chambre introuvable et lui imposa son programme.

La Terreur blanche châtia quelques coquins mais fit périr plus d'innocents que de coquins. Des malins l'utilisèrent pour leurs haines particulières et désignèrent leurs créanciers, leurs oncles à héritage ou leurs belles-mères à la vindicte des bandes justicières, nécessairement pleines de gens suspects. Mais ce n'est pas à la Terreur rouge d'exiger un certificat de vertu de la Terreur blanche.

Il y eut aussi l'exécution de Ney, de La Bédoyère. Justement nous en parlerons et nous verrons quels furent les gens les plus ardents à réclamer la peine de mort contre ces rebelles. Mais notre jugement sur la Chambre introuvable ne différera pas beaucoup de celui de M. Charles Barthélemy, auteur d'une *Histoire de la Restauration* :

> Sauf ces sentiments de colère et de défiance, résultats presque inévitables de la situation, la Chambre de 1815 arrivait des départements avec des qualités précieuses pour inaugurer le gouvernement représentatif. C'était par-dessus tout une Chambre d'hommes de bonne volonté, et qui méritait, par son dévouement à la royauté et à la chose publique, par ses qualités morales et par ses bonnes intentions, le nom de *Chambre introuvable* que lui donna Louis XVIII.

Les libéraux sonnèrent donc le tocsin d'alarme et comment !

Les « libéraux »

Les « libéraux » étaient la bourgeoisie maçonnisante, les nouvelles couches, comme eut dit Gambetta, les nouveaux riches, comme on disait sous le Directoire et comme on dit à présent. Enrichis dans les vols des biens nationaux, dans les tripotages des fournitures militaires, dans les associations bancaires avec la Juiverie bénéficiaire des Droits

de l'homme, ils n'avaient aucune attache avec les vieilles traditions françaises qui constituaient plutôt pour eux une gêne et un reproche. Un nouvel état de choses était pour eux la promesse de l'absolution. Ils affectaient des allures austères, se constituaient des façades d'honorabilité et de correction. Parmi eux, beaucoup de bazochiens, de magistrats et d'avocats. Ils étaient souvent fils de liquidateurs de biens nationaux quand ils n'avaient pas liquidé eux-mêmes, et partagé avec ces bandes noires que Balzac nous montre dépeçant les châteaux, les églises et les abbayes.

Ils se donnaient pour la portion instruite, éclairée, lettrée, du pays et arboraient pourtant un nom qui était un véritable barbarisme fabriqué dans les loges : libéral est un vieux mot français qu'ils avaient détourné de son sens étymologique.

Le « Pioutisme » de nos jours, a ramassé ce vieux mot de libéral dans la poubelle maçonnique et s'en est paré, pensant qu'il avait une valeur électorale.

Du moment que les F.·. M.·. l'avaient jeté aux ordures, c'est qu'il était usé.

C'est une étrange conception des catholiques d'*Action libérale*, que de se figurer qu'ils seront accueillis comme des frères par l'organisme électoral démocratique, parce qu'ils auront chaussé de vieilles savates usées au contact des dalles du Temple d'Hiram.

Le complot

Nos libéraux de 1815 résolurent simplement d'étrangler la Chambre introuvable.

Le ministère se composait d'honnêtes gens et de vieux Français d'illustre souche.

Il y avait à la présidence du Conseil ce Duc de Richelieu qui, pendant l'émigration, avait fondé Odessa, créé et organisé cette Russie méridionale qu'envahissent aujourd'hui les Allemands ; il s'était acquis à tout jamais la reconnaissance du tzar.

Ce dernier ne lui écrivait jamais que sous cette formule : *Mon très cher ami.*

C'est grâce au duc de Richelieu et à l'influence qu'il avait sur le tsar que la France eut des délais pour payer sa lourde indemnité de guerre et vit, en peu d'années, son territoire nettoyé de l'occupation étrangère.

Au ministère de la guerre, il y avait le duc de

Feltre, un vieux de l'Empire converti aux Bourbons. Dubouchage était à la marine ; de Barbé-Marbois à la justice ; de Vaublanc à l'Intérieur ; Corvetto aux Finances.

Les F.·. libéraux n'avaient aucune prise sur ceux-là.

Mais ils possédaient à la police générale le F.·. Decazes, dont le maçonnisme était abrité derrière la fallacieuse, mais rassurante façade d'un stage dans les volontaires royaux, au moment du retour de l'Ile d'Elbe (v. nos 66 et 67).

Le F.·. Decazes n'était alors pas suspecté. Peu de gens, à l'époque, devaient savoir qu'il avait été légué par le F.·. Fouché à la police générale (v. no 67).

Le geste de détresse fut fait. Le F.·. Decazes y répondit par des manœuvres souterraines immédiates.

Tout fut prétexte, soudain, à une série d'incidents parlementaires.

On présenta à la Chambre, lors de la discussion de la loi d'amnistie des listes de bannissement *établies par Fouché*. Elle se récusait, disant qu'elle ne se reconnaissait pas le droit de bannir, parce qu'elle n'avait pas le droit de juger, et surtout d'après des listes établies par Fouché. Elle fit étendre ces listes de gens à poursuivre. Combien de F.·. M.·. y furent ainsi ajoutés! Elle restreignit le nombre des tribunaux, par économie et par tendance à ce qu'on appellerait aujourd'hui l'épuration (proposition Hyde de Neuville). Elle abrogea la loi de divorce, améliora la situation du clergé et clôtura sa session de 1815 le 23 avril, sans avoir brimé personne.

Decazes dit alors aux libéraux :

« Elle n'ira pas plus loin ».

Il avait travaillé, par sa police, les faubourgs et leur avait montré le danger de posséder une Chambre de provinciaux n'entendant rien aux intérêts de Paris.

On pourrait dire cela de toutes les Chambres, même de celle dans laquelle Malvy a fait entrer cent socialistes du midi et du centre.

F.·. Decazes travaillait, on le voit, à l'union sacrée! Il eut l'infamie, en outre, de faire appel aux francs-maçons étrangers qui pesèrent sur leurs gouvernements dont les troupes occupaient la France.

Soudain, ces gouvernements parurent craindre que

l'indemnité de guerre ne leur fût pas payée. Alors, ils voulurent une Chambre qui pensât moins à la France et un peu plus aux étrangers !

Ne firent-ils pas, ce jour-là, le plus bel éloge de la Chambre introuvable ?

Les bonapartistes furent également travaillés.

On vit aussi les journaux anglais parler de l'avènement prochain au trône de France du duc d'Orléans, tandis qu'une colonie de « libéraux » bannis et habitant Bruxelles — nous parlerons bientôt plus longuement de cette bande, — publiait dans un journal fondé par elle : *le Nain jaune réfugié*, que les Bourbons seraient bientôt renversés par les armes et que *le successeur de Louis XVIII serait le chef en personne de cette nouvelle révolution : le prince Guillaume d'Orange ! Un prince étranger* !

Vieille idée maçonnique qu'on salue au passage. Et bien nationale, n'est-ce pas ?

Le bon F.·. Decazes travaillait ainsi les côtes à son souverain, pour l'assouplir.

Puis, ce furent MM. Pozzo di Borgo et de Hardenberg qui, au nom de la Russie et de la Prusse, vinrent carrément demander au roi la dissolution d'une Chambre qui inquiétait tant d'intérêts.

Ainsi, constate M. Charles Barthélemy, les premières attaques contre la Chambre venaient du dehors.

Il aurait pu ajouter : grâce aux machinations du F.·. Decazes.

L'Angleterre alla jusqu'à l'ultimatum. Toute la maçonnerie étrangère marchait. Louis XVIII et le duc de Richelieu furent profondément offensés de ces démarches des cabinets étrangers et de leurs prétentions à s'ingérer dans les affaires de la France.

Le comte d'Artois, de son côté, s'écriait, indigné :

« Plutôt mourir de la main des Français que d'exister par la protection étrangère ».

Et le duc de Richelieu écrivait à Decazes qui devait bien rire :

« Tout ce que je crains, c'est qu'on ne croie que ce sont les étrangers qui nous soutiennent, ce qui commence à se répandre ».

Decazes faisait lancer, à ce moment, l'accusation contre la Chambre d'avoir créé un gouvernement occulte susceptible de tenir en échec le gouvernement du roi.

Cette fable se répandit dans le pays avec une

rapidité incroyable. Le duc de Richelieu la combattait ; il trouvait monstrueux qu'on fît appel à l'influence du roi pour éloigner les royalistes des assemblées publiques, car, en même temps que la dissolution, on réclamait de nouvelles élections où le ministère combattrait les candidats royalistes !

Habilement, Decazes empêcha le duc de Richelieu de s'éloigner des affaires, en lui représentant que la libération définitive du territoire national dépendait surtout de lui.

En même temps, le maçon du rit Ecossais travaillait le roi :

« Cette Chambre crée l'inquiétude, lui disait-il, elle a empiété sur vos prérogatives royales dans la question de l'amnistie, en étendant les listes faites par le ministère avec l'assentiment royal.

Louis XVIII résistait. Decazes l'assassina de mémoires, de rapports de police naturellement truqués sur l'état de l'opinion publique.

« L'affaire de la dissolution de la Chambre de 1815, a pu dire un historien, a été conduite avec le même secret qu'une conspiration. C'en est une ! »

Le mercredi 14 août 1816, la Chambre était dissoute. La promulgation de l'ordonnance royale eut lieu le 5 septembre suivant.

Les F.·. Libéraux respiraient. Un grand courant populaire avait été brisé. On allait désormais pouvoir cuisiner l'élection de la nouvelle Chambre avec les méthodes maçonniques.

L'écran maçonnique entre le roi et les royalistes purs était renforcé. La Restauration avait perdu sa Chambre introuvable. Et les Maçons célébraient cet événement au cri de *Vive le Roi* ! que les royalistes n'avaient plus le cœur de pousser.

A publier ultérieurement : *Fin de l'étude sur le F.·. Decazes ; son rôle dans les affaires Ney et La Bédoyère ; son emprise définitive sur Louis XVIII, — Le roman-feuilleton de Maubreuil, agent de Decazes. — Les complots de la Restauration.*

CORRESPONDANCE

N'écrivez jamais sans mettre votre nom et votre adresse.

Quand vous souhaitez une réponse, insérez un timbre ; pour vous, c'est 0.15 centimes ; pour nous, ce serait 15 francs par jour.

ÉCHOS

Le quatrième rang

La *Liberté* a pu écrire, sans être caviardée, que la France n'avait plus que le quatrième rang dans l'aviation. Les Italiens ont le troisième et les Boches ont le second.

Nos chefs aéronautiques sont issus du Parlement ; du moment qu'on est content au Palais-Bourbon, le reste du pays ne compte pas.

Dumesnil, chef de l'aviation sans avoir jamais aviationné, fera constater que nous sommes encore avant la nation des Zoulous, et les parlementaires applaudiront, heureusement surpris.

Le Juif d'exportation

Une dépêche de Jassy, publiée dans les journaux du 15 mars, donne un aperçu des exigences allemandes à l'égard de la Roumanie, et contient ce passage caractéristique :

Ils voudraient imposer à la Roumanie l'*égalité des droits civils et politiques pour les israélites.*

En Allemagne, un Juif

(*coupé*)

(naturellement)

Le serin

Une dèpêche de Lyon à la *Presse associée* nous annonce une victoire française :

La société serinophile de Lyon et le club du Serin rossignol français avaient organisé un concours de chant pour faire valoir l'élevage de ses élèves ailés dont le chant vaut mieux que celui des serins saxons. Le concours est clos. Un grand nombre d'oiseaux primés ont permis de reconquérir sur le marché la place prise par les Allemands qui copièrent au XVIIIe siècle l'art de l'oiseau chanteur, dont à ce moment la France était la seule représentante.

Nous avons donc en France le meilleur serin. D'autre part, Hennessy est là pour témoigner que nous avons aussi le meilleur pigeon.

Une nouvelle poésie nous est née

Une revue s'intitule *Nord-Sud*. C'est uniquement pour se faire acheter par des gens pressés, qui croient acheter le guide d'une compagnie de transports souterrains par voies ferrées.

Nord-Sud contient des vers de M. Philippe Soupault. La pièce s'intitule *Souvenirs :*

La nuit étoilée de sourires
les paroles glissaient
je reconnus un mort qui fut moi
Sur la tapisserie des souvenirs se fixaient
Pluie tristesse
Que de mots dans mes oreilles et de visages dans mes yeux
Il y a toujours un peu de fumée au-dessus du toit
mon cœur tremble
pourquoi n'a-t-on pas éteint en s'en allant
le soleil luit toujours
ma vie me fait mal
Une locomotive galope en traînant des wagons d'espoirs
coup de sifflet coup de fouet
les vapeurs lèveraient l'ancre
Voici le chant instantané des automobiles
le rire des fleurs
je jongle dans la joie
Il y a encore tant de gens à assassiner.

Aucune ponctuation. Cette école facilite l'accès de la gloire poétique française à n'importe quel Juif maximaliste arrivé de Russie la veille et qui aurait la fantaisie de faire décréter, par le Bulletin des lois, qu'il s'appellera désormais Ronsard.

Une demande sur papier timbré en changement de nom ; un alignement de mots piqués dans le dictionnaire au hasard de la fourchette selon la méthode Soupault, une insertion dans la *Nord-Sud*, et des Français marcheront, sincèrement enthousiastes.

Des cordes à l'arc du Défaitisme

Le Défaitisme fait la principale recette de cette maison. Mais il y a d'autres rayons : le patron a vendu du bœuf, du « pain sans farine », du charbon ; il assure à présent contre les gothas et il vend des lanternes pour abris qui pourraient bien, en réalité, être des vessies. La patronne, de son côté, tenait une agence matrimoniale pour les mutilés ! Il faut vivre !

Albert Lambert devient décent

Albert Lambert fils, qui aujourd'hui pourrait être grand-père, incarne dans les *Noces Corinthiennes* le doux fiancé païen de la jeune chrétienne (Tiens ! j'ai fait un hexamètre !).

Nous l'avons montré, au mois de juillet, jouant le rôle de Prométhée, à l'Opéra, en caleçon de bain vermillon. Cette fois, il a toujours les jambes, les cuisses et les

bras nus, mais il est allé jusqu'au maillot qu'on exige des baigneurs de Trouville.

C'est plus décent, encore qu'excessif pour demander la main d'une jeune fille sur une scène française, devant des spectateurs français... en partie..., la scène se passât-elle à Corinthe, au temps de la décadence romaine...

L'utilité d'une reprise

Les *Noces corinthiennes*, qui datent de 1876 et avec lesquelles on a tenu à raser le public par trois fois depuis cette époque, viennent du moins nous apporter en 1918 une utile démonstration.

C'est que si Anatole France, dont Urbain Gohier a cité ici-même quelques traits, il y a six mois, est aujourd'hui totalement gâteux, son gâtisme se manifestait déjà par places en 1876, et avec une certaine amplitude !

Le problème américain

On lit dans le *Problème russe*, sous le titre : *Intervention américaine en Russie* :

Stockohlm. — Le bureau israélile de la presse affirme que les milieux financiers américains ont décidé de soutenir l'œuvre de la révolution russe par toutes les forces en leur disposition et surtout par des envois d'argent. Les banquiers juifs de New-York, réunis en un consortium *ad hoc*, ont promis à leurs coreligionnaires en Russie plusieurs centaines de millions à la condition de travailler à l'installation d'une république démocratique en Russie Le représentant de ces banquiers, un nommé Rodstein, qui se trouve en ce moment à Stockholm, partira prochainement à Londres et à Paris pour s'assurer l'aide pécuniaire puissante des banquiers anglais et français.

D. PAVLOFF.

Le *Problème russe* pourrait bien servir aussi à résoudre le problème américain.

Il nous fournit, en tout cas, une preuve tangible que les révolutions ne sont pas faites par les miséreux, ni au profit des miséreux, mais par des millionnaires juifs au profit d'autres millionnaires ou futurs millionnaires juifs.

Toute la phraséologie de Mirabeau, de Danton, de Robespierre, des « libéraux » de la Restauration, des vieux de 48 et du germanophile Jaurès n'apparaît plus que comme une fumée destinée a cacher des réalités.

Fierté.

Même chez les petites filles, apparaît la prédominance du demi-monde sur le monde régulier. Témoin ce dialogue entendu aux Champs-Elysées entre trois petites filles dont deux sœurs :

— Quel est votre père ?
— Notre papa, c'est M. X.
— Bah ! Vous n'avez qu'un père pour vous deux !.... Vous êtes un peu purée ! — Moi, je suis seule d'enfant, et j'en ai deux !... J. D.

LIVRES

L'INDIVIDU AVEC L'ÉTAT

La guerre actuelle a fait justice d'une foule d'idées, de préjugés, d'utopies. Son enseignement est mis en valeur par l'ouvrage de *M. Léouzon Le Duc*.

L'auteur a considéré du point de vue positif et réaliste toutes les questions qui occupent l'opinion, la Société des nations, la paix durable, les rapports de l'individu avec l'Etat.

A ses yeux, il y a ici-bas un conflit permanent de forces, un dynamisme universel. Menacés de partout, les hommes se sont groupés pour se défendre ; le gouvernement est l'organe de cette défense ; l'anarchie n'est possible que là où l'on ne redoute rien. La vie sauve, chacun cherche à en jouir et à secouer les sujétions acceptées pour sa sécurité. Il en est de même des nations, que leurs besoins d'expansion et de défense ont engagées dans une lutte sans fin. Les conditions d'existence des hommes ont ainsi déterminé les deux tendances primordiales de leur nature, l'une sociale et l'autre individualiste. On retrouve ces tendances dans leurs actes, leurs institutions, leur évolution ; toute l'histoire en témoigne et le livre de M. Léouzon Le Duc est plein de son témoignage. On les retrouve aussi dans leurs théories et leurs rêves ; elles sont à l'origine des deux grandes doctrines opposées que professe l'humanité, l'Individualisme et le Nationalisme. Ces tendances sociale et individuelle des hommes paraissent antagonistes. M. Léouzon Le Duc les tient pour harmoniques. L'individu et l'Etat ont des intérêts solidaires. Dans la réaction de l'individu contre l'Etat, tous deux s'affaiblissent. Par une action commune ils se fortifient. Organiser cette action en faisant à chacun sa part, c'est toute la science sociale.

MONSIEUR, MADAME ET... L'AUTRE

D'innombrables lecteurs nous demandent de leur procurer le livre des FF.·. Téry et Charbonnel En effet, c'est un ouvrage très précieux pour l'histoire intérieure de la Maçonnerie, du parti radical-socialiste, de la presse anticléricale et de tout le régime.

Mais les intéressés ont fait le nécessaire pour supprimer ce document chez les libraires. L'éditeur était le journal *la Raison*, qui a disparu. Les bouquinistes doivent, en cherchant bien, retrouver de nombreux exemplaires.

PUBLICITE

LE LLOYD DE FRANCE

On s'explique la vogue et l'importance de cette compagnie, dès que l'on connaît ses méthodes et ses initiatives généreuses ; avec son capital de 10 millions et le choix de personnalités des plus considérables dans son Conseil d'administration, elle a su attirer à elle une clientèle d'assurance bien garantie.

Le Lloyd de France a déjà payé, comme *sinistres* venant de ses souscriptions *risques de guerre.*

en 1914.....	4.500 fr.
en 1915.....	1.136.333 »
en 1916.....	14.077.021 »
en 1917.....	20.985.044 »
Au total.....	36.202.898 »

Pour éviter, en cao de sinistre, *les lenteurs de paiement* dues aux difficultés possibles des expertises, *sur déclaration de l'assuré et simple constatation* dans *les huit jours* au plus, le « Lloyd de France » paiera, cnaque fois que possible, la totalité des dégâts *ou au moins 50 %* de ceux-ci en attendant le règlement définitif.

Les aériennes du LLOYD DE FRANCE

L'immobilière. — Assurance contre les dégâts matériels de toute nature et pour la valeur déclarée pour l'assuré sous sa responsabilité.

L'Individuelle. — Assurance contre les accidents corporels de toute gravité. Capital couvert au gré de l'assuré.

La Populaire. — 10.000 francs en cas de mort pour 20 fr. La durée des polices est d'un an. On se garantit ainsi pour le risque lui-même et le risque de *hausse fatale* des primes si les bombardements continuent.

Où souscrire au LLOYD DE FRANCE

Pour le public. — 39, rue Cambon (service spécial du siège social), guichets de la Société Centrale des Banques de Province, 41, rue Cambon; 42, rue de Bretagne; 2, rue de la Tour; 18, rue Pierre Lescot et 39, avenue des Champs-Elysées.

Pour MM. les courtiers. — 92, rue Richelieu.

Pour la correspondance. — 39, rue Cambon.

Le *Lloyd de France* assure dans toutes les régions, sans exception, en y pratiquant ses diverses polices.

Enfin, pour être complètement renseigné, abonnez-vous à Revue mensuelle « Le Lloyd de France » qui vous convaincra que le problème de l'assurance domine et englobe tous les grands problèmes philosophiques et économiques modernes. Abonnement, 10 fr. par an, 39, rue Cambon.

Société Centrale des Banques de Province

Assemblée générale du 19 Mars 1918

L'Assemblée générale annuelle de la Société Centrale des Banques de Province s'est tenu le 19 mars 1918 au siège de la Société, 41, rue Cambon, sous la présidence de M. Charles Dumont, Président du Conseil d'administration.

Il ressort du rapport présenté par le Conseil d'administration que pour l'exercice 1917 les bénéfices bruts se sont élevés à 7.385.269 fr. 51 contre 4.858.382 fr. 68 en 1915.

Après déduction des frais de toute nature et de divers amortissements le compte de Profits et Pertes présente un bénéfice net de 2.008.125 fr. 32. L'Assemblée a approuvé les comptes qui lui ont été présentés et ratifié les diverses propositions du Conseil d'administration. Elle a notamment décidé de porter le solde disponible du compte de Profits et Pertes, après prélèvement de 5% soit 100.406 fr. 26 en faveur de la Réserve Légale, c'est à-dire la somme de 1.907.719 fr. 06 à un compte de réserve pour dépréciation de divers postes de l'actif.

M. Jean Bazin a été réélu administrateur et M. Klehe a été nommé administrateur en remplacement de M. Raymond Richou, administrateur sortant, M. Caze a été nommé censeur, en remplacement de M. Boissieu, censeur sortant.

VOTRE JOURNAL DU SOIR

est

La Voix Nationale

Rédacteur en chef

CHARLES SANCERME

qui a porté le coup décisif

à la bande du *Bonnet Rouge*,

en publiant son livre

Les Serviteurs de l'Ennemi

Le livre de la guerre :

La Race a parlé

4 fr.

Le livre de toujours :

Pour être sages

4 fr.

RHUMATISMES La goutte et toutes les maladies arthritiques sont guéries radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX** le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.

Bulletin d'Abonnement

Le meilleur Bulletin d'Abonnement est un **Mandat** ou **Bon de poste** de **10** fr. accompagné de *votre nom* et de *votre adresse*.

Le système du recouvrement postal entraîne des frais et des complications dans notre service, au service de la poste, *à votre domicile*.

Pour ajourner le versement des 10 francs que vous finirez par payer, ne développez pas la **Bureaucratie** et la **Paperasserie.**

Un Mandat ou Bon de 10 francs simplifie tout.

Simplifiez !

Le Gérant : GENDROT.

Imp. — CHANTEMAY, 15, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris.